

FORMATIONS



• BIO BOURGOGNE •



Devenir référent Bien-être animal en élevage de Volailles

- **A partir de septembre 2022 : Distanciel** (contenu en ligne sur un site spécifique)
- **Premier trimestre 2023** : ½ journées réalisées au dans les secteurs de : **Beaune (21), Lons-le-Saunier (30), Clamecy (58), Nevers/Cercy-la-Tour (58), Cluny (71), Montbard (89), Joigny (89) et dans le secteur de Vesoul (70) en collaboration avec Interbio FRANCHE-COMTE (Chloé SALEN, Conseillère Elevages Monogastriques)**



Formation
**BIEN-ÊTRE
ANIMAL**

par vivea & interbio



• **Interbio** •
FRANCHE-COMTÉ

Objectifs :

- Comprendre la notion de bien-être animal et l'intérêt pour l'éleveur à actionner des leviers pour le favoriser sa relation à l'animal et les performances de la ferme ;
- Se mettre à jour dans la réglementation « Désignation d'un référent bien-être animal en élevage ».

Pré-requis : aucun

Programme :

► Distanciel

- Savoir définir le BEA et l'ensemble de ces composantes ;
- Connaître la perception des volailles/porcs de leur environnement pour favoriser le BEA dans mon élevage ;
- Améliorer les performances d'élevage par la posture de l'éleveur et la relation à l'animal.

► Présentiel

- Confronter sa vision du BEA avec d'autres éleveurs ;
- Savoir observer les animaux pour évaluer leur Bien-être et Mettre en place des pratiques adaptées aux besoins des volailles.

Informations pratiques :

- **Repas** : Restaurant à la charge de chacun
- **Responsable de stage** :
Lola JEANNINGROS – 06 40 43 01 44 –
lola.jeanningros@biobourgogne.org



BIO BOURGOGNE fait son maximum pour rendre accessible ses formations aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à nous contacter afin d'envisager ensemble une solution adaptée.

Cette formation est susceptible de bénéficier du soutien financier de VIVEA et du FEADER



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). L'Europe investit dans les zones rurales.